

[ACCUEIL \(https://www.plastimo.com/fr/\)](https://www.plastimo.com/fr/) > [SÉCURITÉ \(https://www.plastimo.com/fr/securite.html\)](https://www.plastimo.com/fr/securite.html) > [GILETS DE SAUVETAGE MOUSSE \(https://www.plastimo.com/fr/securite/gilets-mousse.html\)](https://www.plastimo.com/fr/securite/gilets-mousse.html) > [GILETS TYPHON \(https://www.plastimo.com/fr/securite/gilets-typhon.html\)](https://www.plastimo.com/fr/securite/gilets-typhon.html) > GILET TYPHON 150 N



GILET TYPHON 150 N

Fermeture par zip, ceinture de réglage avec boucle plastique et lacet de serrage à la taille.

Confort : col ergonomique en 3 parties

Double sangle sous-cutané réglable.

Réglementation Française (Division 240)

Flottabilité minimum requise pour les gilets de sauvetage :

- 50 N pour la zone < 2 milles.
- 100 N pour la zone 2 à 6 milles.
- 150 N pour la zone > à 2 milles.

Concerne TOUS les gilets du bord.



/ MODÈLES

Description	Poids	Taille	Réf.
Sans feu	30 - 50 kg	S	61087
Avec feu	30 - 50 kg	S	61625
Sans feu	50 - 70 kg	M	61088
Avec feu	50 - 70 kg	M	61626
Sans feu	70 - 90 kg	L	61089
Avec feu	70 - 90 kg	L	61622
Sans feu	+90 kg	XL	61090
Avec feu	+90 kg	XL	61627

/ CARACTÉRISTIQUES

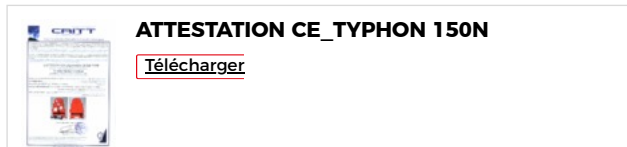
Catégorie 150 Newtons :

- Assure le retournement et maintient la tête hors de l'eau.
- Flottabilité par mousse de polyéthylène.
- Tissu 100 % polyester orange fluo pour visibilité optimale.
- Poignée de halage.
- Bandes rétro-réfléchissantes : 300 cm².
- Sifflet.



Avec feu.

/ DOCUMENTATION TECHNIQUE ET SCHÉMAS



ATTESTATION CE_TYPHON 150N

[Télécharger](#)

(https://www.plastimo.com/media/catalog/product/files/a/t/attestation_ce_typhon_150_n.pdf)

/ DOCUMENTS DE CERTIFICATION



CERTIFICAT EU_GILET TYPHON 150N

[Télécharger](#)



DÉCLARATION CONFORMITÉ EU_GILET TYPHON 150N

[Télécharger](#)





(https://www.plastimo.com/media/catalog/product/files/a/e/aet_typhon_150_n.pdf) (https://www.plastimo.com/media/catalog/product/files/d/_/d_declaration_ue_t)

/ LE CONSEIL PLASTIMO

Pour comprendre les différentes catégories de gilets

Les aides à la flottabilité et les gilets de sauvetages utilisés dans le cadre d'une activité professionnelle ou de loisirs doivent répondre aux exigences de la Directive Européenne sur les équipements de Protection Individuelles EPI _ 89/686/CE.

Le marquage CE apposé sur l'étiquette est obligatoire et indique que le gilet est conforme à la Directive Européenne. Les gilets sont classés par catégories en fonction de leur utilisation, de leur performance et de leur flottabilité.

	Aide à la flottabilité 50 Newtons 	Gilet de sauvetage 100 Newtons 	Gilet de sauvetage 150 Newtons 	Gilet de sauvetage 275 Newtons 
Utilisation Catégorie	Navigation côtière, cabotage, activités de bord de plage. Pour nageurs confirmés.	Navigation côtière et en eaux abritées.	Navigation hauturière.	Navigation hauturière, conditions extrêmes et usage professionnel.
Type de navire	Canô-kayak, planche à voile, dériveur léger, ski nautique, jet ski, kitesurf, stand up paddle.	Navires à voile et à moteur.	Navires à voile et à moteur.	Navires à voile et à moteur, vaisseaux industriels et professionnels*.
Performances	N'assure pas le retournement. Assure le maintien hors de l'eau des voies respiratoires pour un porteur conscient.	Assure le retournement en 10 secondes**	Assure le retournement en 5 secondes**	Assure le retournement en 5 secondes**, même équipé de vêtements de protection lourds (recommandé en cas de vêtements susceptibles d'emprisonner l'air).
		Soutient la tête sur les côtés et vers l'arrière.		
Couleur	Une ou plusieurs, non imposées.	Couleur réglementaire.	Couleur réglementaire.	Couleur réglementaire.
Matériau réfléchissant	Facultatif	Surface 100 cm ²	Surface 300 cm ²	Surface 400 cm ²
Sifflet	Facultatif	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Boucle de repêchage	Facultatif	Facultatif	Obligatoire	Obligatoire
Sangle inguinale	Néant	Utile	Utile	Utile

* Les gilets de sauvetage utilisés à bord des navires commerciaux ou à passagers doivent répondre aux exigences de la Directive sur les Équipements Marins 96/98 et aux spécifications SOLAS.

**de la plupart des utilisateurs.